

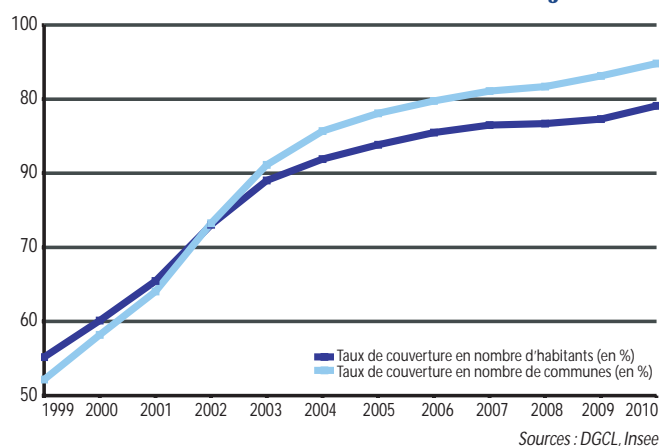
### L'INTERCOMMUNALITÉ À FISCALITÉ PROPRE EN 2010

**Au 1<sup>er</sup> janvier 2010, on recense 2 611 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre dont 16 communautés urbaines, 181 communautés d'agglomération, 5 syndicats d'agglomération nouvelle et 2 409 communautés de communes. La couverture du territoire a progressé en 2009 à un rythme soutenu. Désormais, 34 774 communes et près de 58 millions d'habitants sont regroupés. L'intercommunalité à fiscalité propre couvre ainsi près de 95 % des communes et un peu plus de 89 % de la population.**

Le déploiement de l'intercommunalité à fiscalité propre est très rapide depuis le début des années 2000. Avec 34 774 communes (soit une progression de 608 communes en 2009) rassemblant près de 58 millions d'habitants<sup>1</sup>, les communautés au 1<sup>er</sup> janvier 2010 représentent 94,8 % des communes et 89,1 % de la population française.

Le déploiement national de l'intercommunalité masque un bilan régional contrasté. Dans 16 des 26 régions, le taux de couverture en nombre de communes est supérieur à celui de la couverture nationale (94,8 %). 2 régions sont totalement couvertes : la Martinique et la Réunion. L'achèvement de la carte intercommunale de cette dernière a pris effet au 1<sup>er</sup> janvier 2010. La Guadeloupe est la seule région à afficher un taux de couverture intercommunal en nombre de communes inférieur à 50 %.

Évolution du taux de couverture national au 1<sup>er</sup> janvier



Au 1<sup>er</sup> janvier 2010, on compte 2 611 EPCI à fiscalité propre dont 16 communautés urbaines (CU), 181 communautés d'agglomération (CA), 5 syndicats d'agglomération nouvelle (SAN) et 2 409 communautés de communes (CC). Plus de la moitié de la population regroupée au sein d'une intercommunalité appartient à un EPCI à fiscalité propre urbain : CU, CA, SAN. Près de 9 communes membres d'un EPCI à fiscalité propre sur 10 adhèrent à une CC.

Répartition des EPCI à fiscalité propre au 1<sup>er</sup> janvier 2010

Type d'EPCI à fiscalité propre	Nombre d'EPCI à fiscalité propre	Nombre totale de communes regroupées	Population totale en millions d'habitants
<b>CU</b>	16	413	7,6
<b>CA</b>	181	3 107	22,5
<b>SAN</b>	5	29	0,3
<b>CC</b>	2 409	31 225	27,5
<b>Total</b>	<b>2 611</b>	<b>34 774</b>	<b>57,9</b>

Sources : DGCL, Insee

Taux de couverture régional

Region	Taux de couverture (%)	
	en nombre de communes	en nombre d'habitants
Alsace	97,9	98,4
Aquitaine	97,8	98,1
Auvergne	97,5	98,7
Bourgogne	94,2	95,9
Bretagne	99,0	98,9
Centre	91,4	95,6
Champagne-Ardenne	90,3	94,0
Corse	55,6	77,6
Franche-Comté	97,3	98,5
Île-de-France	74,8	56,0
Languedoc-Roussillon	97,2	98,2
Limousin	96,7	98,5
Lorraine	95,6	97,2
Midi-Pyrénées	93,2	94,7
Nord-Pas-de-Calais	99,6	99,2
Basse-Normandie	98,5	97,7
Haute-Normandie	99,2	99,5
Pays de la Loire	98,9	99,0
Picardie	97,4	97,8
Poitou-Charentes	97,7	98,7
Provence-Alpes-Côte d'Azur	91,0	91,4
Rhône-Alpes	94,6	95,5
Guadeloupe	43,8	43,9
Martinique	100,0	100,0
Guyane	81,8	85,3
La Réunion	100,0	100,0
<b>France</b>	<b>94,8</b>	<b>89,1</b>
<b>dont Régions d'outre-mer</b>	<b>80,4</b>	<b>85,8</b>

Sources : DGCL, Insee

1. Dans tout le document, la population correspond à la population totale en vigueur en 2010 (millésimée 2007). La population totale 2009 correspond à la population millésimée 2006. Pour les années antérieures, c'est la population totale au 01.01 de l'année, issue des recensements généraux et le cas échéant des recensements complémentaires.

Dans quasiment toutes les régions, l'intercommunalité à fiscalité propre progresse.

L'Île-de-France est la région dans laquelle le taux de couverture croît le plus fortement : + 7,4 % en nombre de communes. Elle rattrape ainsi son retard dans le développement de l'intercommunalité à fiscalité propre. Ce dynamisme est principalement dû à la création ex-nihilo de 6 EPCI à fiscalité propre dont

3 CA. Ces créations ex-nihilo ont entraîné l'adhésion de 49 communes regroupant près de 660 300 habitants.

La couverture est moins avancée en petite couronne compte tenu de la taille des communes et de la préexistence de grands syndicats en charge des principaux services publics (eau, assainissement, ordures ménagères...) qui rendent moins nécessaire la coopération intercommunale. ■

## VERS UNE RATIONALISATION INTERCOMMUNALE

Dans le début des années 2000, la progression de l'intercommunalité s'accompagnait d'une augmentation très importante du nombre d'EPCI à fiscalité propre. Cette tendance s'atténue sous l'effet combiné de la couverture quasi intégrale du territoire et du dispositif de fusion.

Les procédures de création *ex-nihilo* et de transformation conjuguées aux fusions et dissolutions se traduisent par un solde de 10 créations au 1<sup>er</sup> janvier 2010.

### Évolution du nombre d'EPCI à fiscalité propre

Nombre de :	CU	CA	SAN	CC	Total
Créations <i>ex-nihilo</i>	-	4	-	23	27
Dissolutions	-	-	-	7	7
Créations par transformation	-	5	-	8	13
Substitutions par transformation	-	-	-	5	5
Fusions	-	3	-	12	15
Substitutions à la suite d'une fusion	-	5	-	28	33*
<b>Total au 01/01/2010</b>	<b>16</b>	<b>181</b>	<b>5</b>	<b>2 409</b>	<b>2 611</b>
<i>Total au 01/01/2009</i>	<i>16</i>	<i>174</i>	<i>5</i>	<i>2 406</i>	<i>2 601</i>

Sources : DGCL, Insee

\* Les 2 syndicats de communes ayant participé respectivement à une fusion en 2009 ne sont pas pris en compte.

Le nombre de créations ex-nihilo au 1<sup>er</sup> janvier 2010 est légèrement plus faible qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2009. 27 EPCI à fiscalité propre se sont créés en 2009 dont 4 CA contre 30 en 2008. Ces créations ex-nihilo ont ainsi permis de regrouper 261 communes dont 23 issues d'un des 7 EPCI à fiscalité propre dissous en 2009.

Le nombre de fusions a, quant à lui, augmenté notablement et dépasse pour la première fois le seuil des 10 fusions atteint au 1<sup>er</sup> janvier 2008. Au 1<sup>er</sup> janvier 2010, 15 EPCI à fiscalité propre créés à la suite d'une fusion se sont substitués à 33 EPCI à fiscalité propre et 2 syndicats de communes. Au 1<sup>er</sup> janvier 2009, 15 EPCI à fiscalité propre avaient fusionné créant ainsi 6 EPCI à fiscalité propre.

Si ces fusions ont le plus souvent réuni deux EPCI, certaines d'entre elles ont permis la création d'intercommunalités très importantes à l'instar de la CA Rouen-Elbeuf-Austreberthe qui devient la CA la plus grande en termes de communes et d'habitants (71 communes et 494 382 habitants), de la CA Grand Paris Seine Ouest (3<sup>e</sup> CA francilienne en nombre d'habitants) et de la CA de la Région Mulhouse Alsace qui rassemble désormais 32 communes.

Le nombre de transformations a aussi augmenté. Il atteint 13 au 1<sup>er</sup> janvier 2010 contre 5 au 1<sup>er</sup> janvier 2009. Sur ces 13 transformations, 8 ont concerné 1 syndicat de communes devenu une CC et 5 une CC évoluant en CA.

La taille moyenne des EPCI à fiscalité propre au 1<sup>er</sup> janvier 2010 augmente sensiblement. La population moyenne des intercommunalités à fiscalité propre atteint 22 193 habitants contre 20 270 habitants en 1999. Dans le même temps, la taille moyenne (en nombre de communes) s'élève à 13,3 communes contre 11 communes en 1999. L'extension des périmètres des EPCI à fiscalité propre tient principalement aux dispositifs d'adhésion de communes et de fusion d'EPCI.

En 2009, 165 EPCI à fiscalité propre ont connu des modifications relatives à leur périmètre. 21 ont enregistré un, voire plusieurs retraits de communes. Dans 4 de ces 21 EPCI à fiscalité propre, le périmètre est resté stable en nombre de communes, un retrait étant compensé par une adhésion. 1 d'entre eux a enregistré un retrait avant de fusionner. 144 EPCI à fiscalité propre ont vu leur nombre de communes membres croître grâce à l'adhésion de 311 communes rassemblant un total de près de 242 600 habitants. Parmi eux, 86 ont gagné 1 commune et 15 se sont étendus de 5 à 18 communes. L'augmentation des périmètres traduit une rationalisation de la carte intercommunale.

Ce sont les EPCI à fiscalité propre les plus intégrés qui ont majoritairement enregistré une extension de leur périmètre : 12,5 % des CU et 7,7 % des CA. Seulement 5,3 % des CC sont concernées par une augmentation de périmètre.

### Extension des EPCI à fiscalité propre

Type d'EPCI à fiscalité propre	Nombre d'EPCI à fiscalité propre	Nombre moyen	
		de communes gagnées	d'habitants gagnés
CU	2	2,0	7 380
CA	14	1,5	4 285
CC	128	2,2	1 311
<b>Total</b>	<b>144</b>	<b>2,2</b>	<b>1 685</b>

Sources : DGCL, Insee

L'extension des périmètres des 144 EPCI à fiscalité propre résulte principalement de la poursuite de la couverture en intercommunalités. En effet, l'adhésion de communes isolées explique majoritairement l'augmentation des périmètres.

116 des 144 intercommunalités à fiscalité propre doivent intégralement leur extension à l'adhésion de commune(s) isolée(s). 6 la doivent à l'adhésion de communes isolées combinée à l'adhésion de communes à la suite d'un retrait (5), voire d'une dissolution (1). Par ailleurs, dans 22 EPCI à fiscalité propre, l'augmentation du périmètre résulte uniquement de l'adhésion de communes s'étant retirées d'un autre EPCI à fiscalité propre (16) ou de communes issues d'un EPCI à fiscalité propre dissous (6).

Les fusions d'EPCI participent également aux processus d'extension et de rationalisation des périmètres. D'autant

qu'elles s'accompagnent comme dans le cas de la CA de la Région Mulhouse Alsace et de la CC du Caudrésis et du Catésis d'adhésion de communes au 1<sup>er</sup> janvier 2010, respectivement 4 et 3 communes. En moyenne, les EPCI à fiscalité propre créés à la suite d'une fusion regroupent, depuis la création de ce dispositif, près de 2 fois plus d'habitants que la moyenne des EPCI au 1<sup>er</sup> janvier 2010.

La rationalisation est également synonyme de meilleure intégration. 17 des 27 communes s'étant retirées d'un EPCI à fiscalité propre au profit d'un autre EPCI à fiscalité propre vont vers plus d'intégration. 1 commune adhère à 1 CU, 8 à 7 CA et 8 à 7 CC à compétences élargies. 1 commune s'est retirée d'une CA pour adhérer à une CC. ■

## DES EPCI A FISCALITÉ PROPRE DE TAILLE VARIABLE

On observe des disparités de taille pour les EPCI à fiscalité propre et notamment les CC pour lesquelles aucun seuil de population n'est fixé au moment de la création. Les CC regroupent en moyenne 13 communes et 11 420 habitants.

Dans 29 départements, qui comptent parmi les plus ruraux, la taille des CC en nombre de communes et d'habitants est inférieure à la taille moyenne.

La moitié des CC compte moins de 11 communes. 296 CC regroupent 5 communes ou moins. 22 d'entre elles comptent 2 communes. A l'inverse, certaines CC regroupent un nombre important de communes. 178 CC comptent entre 25 et 128 communes membres dont 16 plus de 50.

Une CC sur 2 regroupe moins de 8 000 habitants. Le nombre de CC rassemblant moins de 5 000 habitants est passé de 691 à 668 entre le 1<sup>er</sup> janvier 2009 et le 1<sup>er</sup> janvier 2010.

32 CC regroupent, au 1<sup>er</sup> janvier 2010, plus de 50 000 habitants dont 3 dépassent le seuil de 100 000 habitants. Parmi les CC comptant plus de 50 000 habitants, 12 répondent également à l'exigence de taille de la ville-centre pour être transformée en CA.

3 des 5 SAN répondent également à la double condition de taille de l'EPCI à fiscalité propre et de la ville-centre pour se transformer en CA. ■

### Taille des EPCI

Type d'EPCI à fiscalité propre	Moyenne en		Médiane en		Maximum en		Minimum en	
	Population totale	Nombre de communes	Population totale	Nombre de communes	Population totale	Nombre de communes	Population totale	Nombre de communes
CU	477 419	25,8	368 414	22	1 277 218	85	51 376	5
CA	124 158	17,2	91 328	14	494 382	71	29 109	2
SAN	64 751	5,8	86 588	6	99 523	8	15 889	4
CC	11 420	13,0	7 993	11	172 105	128	198	2

Sources : DGCL, Insee

## DES COMMUNES ISOLÉES DE PETITE TAILLE

Au 1<sup>er</sup> janvier 2010, 1 908 communes rassemblant 7,1 millions d'habitants n'appartiennent pas à un EPCI à fiscalité propre. Hors les départements de Paris et de la « petite couronne », 1 858 communes regroupant 2,9 millions d'habitants sont concernées.

Sur les 100 départements, 7 sont totalement couverts par l'intercommunalité à fiscalité propre et 58 comptent moins de 5 % de communes isolées. 10 d'entre eux ont moins de 1 % de communes non regroupées. À l'exception de Paris, 9 départements comptent plus de 20 % de communes isolées dont un, la Guadeloupe, plus de 50 %. La proportion d'habitants n'appartenant pas à un EPCI à fiscalité propre va généralement

de pair avec la part de communes isolées. Dans certains cas, la part de communes isolées est bien supérieure à la proportion d'habitants n'appartenant pas à un EPCI à fiscalité propre : la Haute-Corse, la Corse-du-Sud et dans une moindre mesure le Loiret. La situation inverse s'observe dans les Hautes-Alpes et dans une moindre mesure dans le Val-de-Marne.

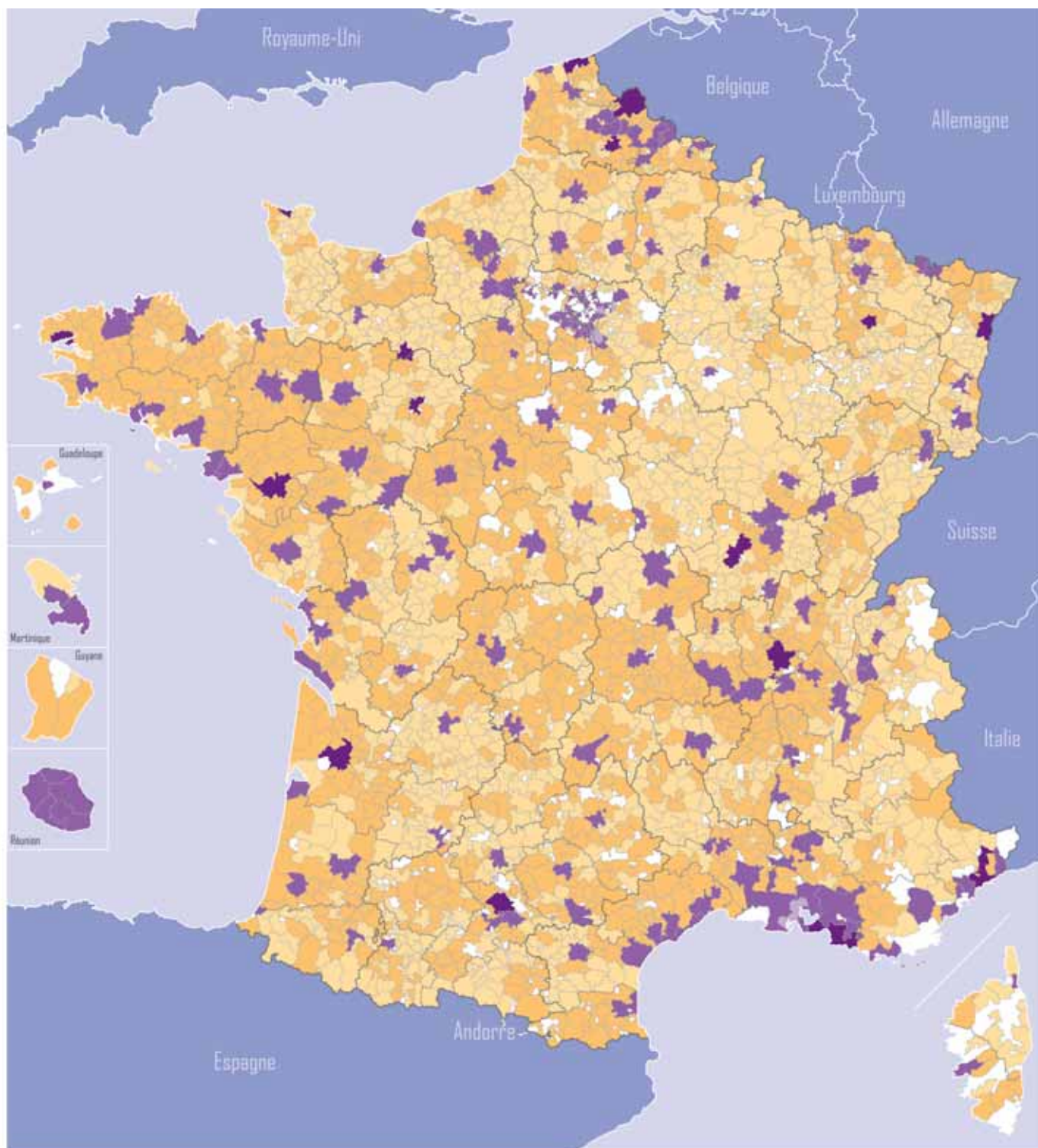
La majorité des communes isolées au 1<sup>er</sup> janvier 2010 sont de petite taille. Plus de la moitié (56,3 %) compte moins de 500 habitants et 88,9 % comptent moins de 3 500 habitants. Les communes de plus de 10 000 habitants représentent 5,3 % des communes isolées (102 communes). 69,6 % d'entre elles sont situées en Île-de-France. ■

### Poids des communes isolées

Communes de	Communes isolées		France		% de la même catégorie	
	nombre de communes	population totale	nombre de communes	population totale	nombre de communes	population totale
moins de 500 habitants	1 074	229 818	20 099	4 568 746	5,3 %	5,0 %
500 à moins de 3 500 habitants	623	774 070	13 649	16 876 849	4,6 %	4,6 %
3 500 à moins de 10 000 habitants	109	632 843	1 978	11 179 583	5,5 %	5,7 %
10 000 à moins de 50 000 habitants	84	2 039 863	827	16 781 326	10,2 %	12,2 %
plus de 50 000 habitants	18	3 409 515	129	15 624 518	14,0 %	21,8 %
<b>Total</b>	<b>1 908</b>	<b>7 086 109</b>	<b>36 682</b>	<b>65 031 022</b>	<b>5,2 %</b>	<b>10,9 %</b>

Sources : DGCL, Insee

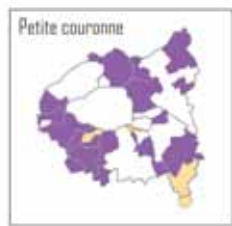
# Carte de l'intercommunalité à fiscalité propre au 1<sup>er</sup> janvier 2010



**Communauté urbaine**  
 Nombre : 16  
 Nombre de communes : 413  
 Population totale regroupée : 7 638 702

**Syndicat d'agglomération nouvelle**  
 Nombre : 5  
 Nombre de communes : 29  
 Population totale regroupée : 323 756

**Communauté de communes à fiscalité additionnelle**  
 Nombre : 1 306  
 Nombre de communes : 17 009  
 Population totale regroupée : 11 220 193



**Communauté d'agglomération**  
 Nombre : 181  
 Nombre de communes : 3 107  
 Population totale regroupée : 22 472 555

**Communauté de communes à TPU**  
 Nombre : 1 103  
 Nombre de communes : 14 216  
 Population totale regroupée : 16 289 707

**Commune hors intercommunalité à fiscalité propre**  
 Nombre : 1 908  
 Population totale non regroupée : 7 086 109

Source : Ministère de l'Intérieur, de l'Outre-mer et des collectivités territoriales - DGCL  
 Insee (Population totale en vigueur en 2010 - recensement 2007)  
 © IGN - 2008 / Tous droits réservés

Cartographe : Direction générale des collectivités locales - DGCL  
 février 2010 - Composition : DGCL / DPG

Des statistiques et des cartes sur les EPCI au 1<sup>er</sup> janvier 2010 sont disponibles sur le site internet de la DGCL [www.dgcl.interieur.gouv.fr](http://www.dgcl.interieur.gouv.fr), rubrique « Statistiques -> Intercommunalité ». Vous y trouverez également la composition communale des groupements à fiscalité propre.